

Élections fédérales : L'enjeu de la diminution des transferts fédéraux en santé est LA question qui doit être posée

Montréal, 11 septembre 2015 – Pour le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), l'enjeu de la diminution des transferts fédéraux en santé est LA question qui doit être soulevée dans le cadre de la présente campagne électorale fédérale, bien plus que celle des frais accessoires proposée par certains groupes.

Le RPCU a toujours été d'avis que ces frais n'avaient pas leur raison d'être dans un système public et universel de santé et de services sociaux. « Toutefois, soulever cet enjeu dans le cadre de la présente campagne électorale risque de mêler tout le monde et ne pourra que faire dévier le débat sur les transferts fédéraux, autrement plus important lorsqu'on regarde les chiffres » a déclaré M. Pierre Blain, directeur général du RPCU.

Voici les chiffres : dans le passé, le fédéral finançait jusqu'à 50 % des coûts de santé des provinces, mais cette proportion est maintenant d'environ 22 % pour le Québec. Une étude du CIRANO, citée par le RPCU dans un précédent communiqué, prédit que les dépenses publiques en santé au Québec pourrait, en 2030, représenter jusqu'à 69 % du budget total du gouvernement du Québec entraînant alors une augmentation possible de 60 % de tous les impôts et de toutes les taxes du gouvernement du Québec.

« Considérant ces chiffres alarmants, les organismes de défense du système public de santé au Québec et au Canada n'ont d'autre choix que de prioriser cet enjeu plus que tout autre dans le cadre de cette élection. Sans un financement approprié, les principes même d'accès aux soins de santé, de gratuité et d'universalité sont remis en question, et le système public de santé en péril » a conclu M. Blain.

Tout récemment, le RPCU demandait aux chefs de partis politiques fédéraux de prendre des engagements chiffrés en matière de transferts fédéraux en santé.

L'étude du CIRANO est disponible en ligne à l'adresse suivante :
<http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2013s-45.pdf>

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. 86 % des comités des usagers et de résidents du Québec sont membres du RPCU. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744